

DRC 4766 | DCL 6739
Médiation, conciliation et arbitrage

Véronique Pharand
Hiver 2024

Informations sur le cours

Horaire : Jeudi 19:00 à 21:50 (FTX 232)
Format : en personne

Informations sur le personnel enseignant

Nom : Véronique Pharand
Bureau : FTX 414A
Courriel : vpharand@uottawa.ca
Disponibilités : sur demande

Si vous devez communiquer par courriel avec la professeure, veuillez allouer un délai de 48 heures pour lui permettre de vous fournir une réponse exacte et détaillée.

Description du cours

Introduction à la justice participative et aux modes privés de prévention et règlement des différends (PRD) selon des perspectives théoriques et pratiques. Étude des principaux mécanismes de gestion des conflits dans divers domaines du droit. Étude approfondie des dimensions de la résolution de conflit par la médiation.

Résultats d'apprentissage

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'adopter une vision du droit qui englobe la justice participative, d'une part en complétant la formation reçue dans les cours de procédure civile par la présentation des modes alternatifs de règlement des différends et, d'autre part, en offrant une synthèse des principaux mécanismes de gestion des conflits selon une perspective à la fois théorique et pratique. Une attention particulière sera apportée aux dimensions pratiques de la médiation - principalement les attitudes, le processus et les habiletés du médiateur.

Au terme de ce cours, les étudiants seront capables de déterminer quel mode de règlement est susceptible d'être le plus approprié pour résoudre le plus efficacement un conflit dans un domaine donné du droit. Ils comprendront l'importance d'adopter une approche de justice participative, tant en pratique privée qu'au sein d'organisations publiques, et seront outillés pour participer activement à divers modes privés de prévention et règlement des conflits, particulièrement en médiation.

Les apprentissages des techniques de négociation raisonnée et le développement d'une approche de justice participative seront utiles aux étudiants qui désirent développer des habiletés pour représenter des clients (notamment en médiation) et qui cherchent à élargir leurs horizons dans l'orientation de leur future carrière.

Méthodes pédagogiques

Pour atteindre les objectifs mentionnés, plusieurs méthodes d'enseignement seront mises en œuvre :

- Exposé magistral et période de questions;
- Discussions en sous-groupes et en plénière;
- Exercices pratiques;
- Simulations (jeux de rôle) en salle de classe;
- Présentation de vidéos.

À chaque semaine, les étudiants auront des lectures obligatoires à faire. En classe, la participation des étudiants sera essentielle, tant au sens d'une écoute active que sous la forme d'interventions susceptibles de favoriser un approfondissement des idées véhiculées. Le rôle actif de l'étudiant en

situation d'apprentissage sera mis en évidence lors d'exercices pratiques et de jeux de rôle destinés à favoriser le développement des habiletés recherchées.

Principaux instruments de travail

Voici le matériel obligatoire exigé pour ce cours :

- Code de procédure civile du Québec, ch. C-25.01
- BARIN, Babak et al. sous la direction de Jocelyne Tremblay, *Justice participative – Collection des habiletés 2023-2024*, École du Barreau du Québec, CAIJ, 2023, 188 pages
- SLOAN, G. et J. CHICANOT, *La pratique de la médiation*, 2ième édition, ADR Education, 2010, 92 pages

La liste des lectures obligatoires sera fournie en début de session selon l'échéancier de la matière à couvrir.

Modes d'évaluation

Participation : **20%** (préjudiciable)

- Présence en classe tout au long de la session;
- Interaction sous forme de questions, réponses et commentaires;
- Avoir lu les textes obligatoires et être capable d'en discuter en classe;
- Pendant les vidéos, les regarder et les écouter;
- Participation active pendant les exercices et jeux de rôles;
- Identification des techniques, attitudes, processus, habiletés ou intérêts par des interventions et exemples partagés avec la classe;
- Concentration sur le sujet, sans utiliser d'appareils électroniques pour des fins qui ne sont pas reliées au cours.

Examen intra semestriel : **30%** (préjudiciable)

- Format : en classe
- Date : à déterminer

Examen final : **50%** (préjudiciable)

- Format : en ligne à la maison
- Date : 16 avril 2024

Systeme de notation utilisé à l'Université d'Ottawa pour attribuer les notes

Notes Alpha	Valeur numérique	Échelle
A+	10	90 - 100
A	9	85 - 89
A-	8	80 - 84
B+	7	75 - 79
B	6	70 - 74
C+	5	65 - 69
C	4	60 - 64
D+	3	55 - 59
D	2	50 - 54
E	1	40 - 49
F	0	0 - 39
ABS	0	Absent
EIN	0	Échec / Incomplet

Propriété du contenu

Le matériel que vous recevez pour ce cours est protégé par [le droit d'auteur](#) et ne devrait être utilisé que dans le cadre de ce même cours. Vous n'avez pas la permission de reproduire ce matériel de cours à d'autres fins, incluant le partage et l'utilisation de tout enregistrement de cours que vous pourriez détenir.

© Véronique Pharand. Tous droits réservés.